

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE**

-----  
**(Haute-Vienne)**  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil seize, le 21 septembre à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 septembre 2016.

Présents : BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LENOBLE Monique (Pouvoir de Michel LACOUTURIERE), LOURADOUR Patricia, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie (Pouvoir de Frédéric SUDRON), PONS Gérard (Pouvoir de Philippe SIMON), ROGER Edouard, TERRIER Gilles.

Suppléant avec voix délibérative : GRANDAUD Gilbert (suppléant de Pierre POURCHET), MERLIAUD Christian (suppléant de Thierry MENUCELLI), TESSIER Marie-Claude (suppléante de Thierry MUZETTE).

Excusés : BAUDEMONT Dominique, CHAUVERGUE Laurence, LACOUTURIERE Michel, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, VERGNE Didier.

Absent : CAMBOU Stéphane, DEVAUX Nathalie, GERY Claude, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : Isabelle GANE.

Présents 22 / Votants 25

---

**N° 59-2016 – Attribution du marché pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création de logements regroupés avec services adaptés pour personnes âgées**

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 6 avril 2016 autorisant le lancement d'une consultation par procédure adaptée pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un parc de logements regroupés avec services adaptés pour personnes âgées ;

Considérant que l'analyse des offres s'est effectuée conformément aux règlements de la consultation ;

Monsieur le Président vous informe que le classement final des offres a conduit à retenir l'entreprise suivante :

**SOCIETE D'EQUIPEMENT DU LIMOUSIN – SELI**

31, avenue Baudin

BP 83923

87039 LIMOGES CEDEX

Le montant du marché s'élève à **23 490 € HT**.

**Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

**- D'ATTRIBUER, dans le cadre de l'étude de faisabilité pour la création d'un parc de logements regroupés avec services adaptés pour personnes âgées, le marché à l'entreprise désignée ci-dessus dont le montant HT est récapitulé ci-dessus ;**

**- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à signer les pièces du marché et tout document s'y rapportant.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme  
Le 22 septembre 2016

Le Président,  
Jean Pierre FAYE